



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Association des pompiers de Montréal se réjouit de l'abandon des accusations de nature criminelle portées contre 53 de ses membres au plus fort du conflit sur le régime de retraite

Montréal, le 22 juin 2017 – L'Association des pompiers de Montréal s'est déclarée réjouie aujourd'hui du fait que les accusations de nature criminelle portées dans les jours suivant les événements du 18 août 2014, à l'Hôtel de ville de Montréal, aient été abandonnées. En lieu et place, des accusations de nature pénale ont été portées, évitant ainsi à ses membres l'odieux de devoir vivre avec un dossier criminel pour le simple fait d'avoir manifesté bruyamment leur désaccord face aux brèches pratiquées dans leur régime de retraite par la Loi 15 du gouvernement du Québec.

« Nous sommes heureux de constater que l'appareil judiciaire a fait bon droit à la nécessité d'éviter de criminaliser des travailleurs qui sont tous des pères de famille qui n'avaient que l'intention de protéger leur patrimoine personnel et collectif » s'est exclamé le président de l'Association des Pompiers de Montréal, Ronald Martin. M. Martin a salué la sagesse de la Direction des poursuites criminelles et civiles (DPCP) et de la Cour du Québec, dans ces circonstances particulières; ce qui évite ainsi à des dizaines de familles, d'épouses et d'enfants d'être affecté à vie par des dommages collatéraux cinglants.

L'APM se félicite d'avoir pu mener à bon port le long processus de défense pleine et entière de ses membres qui, reconnaissant avoir dérogé à une bonne conduite, ont décidé d'offrir, chacun, une contribution de 500 \$ au Fonds d'indemnisation des victimes d'actes criminels (CAVAC) et d'acquitter des amendes de 500 \$ chacun, en plus des frais.

Disant espérer ne plus jamais avoir à revivre pareille situation, le président de l'Association a conclu en affirmant que cet aboutissement venait clore le dernier chapitre d'une des tristes sagas des annales des relations de travail au Québec.

-30-

Source : Ronald Martin, président
Association des pompiers de Montréal

Info : Alexandre Dumas
514-898-4636 (cellulaire)
514-843-1901 (ligne directe)
adumas@national.ca